

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES – JEUDI 12 SEPTEMBRE 2013

COMPTE RENDU

M. Jacques Bertrand remplacera désormais M. Maxime Girard.

M. Slavko Sebez représentera l'agence de santé publique de la Capitale-Nationale.

Mme Anne Beaulieu est présente en remplacement de M. Alexandre Turgeon.

Tous les autres membres du comité sont présents.

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	MANDATAIRE	ÉCHÉANCIER
1. Mot de bienvenue de la présidente	<p>Mme Verreault souhaite la bienvenue aux membres du comité.</p> <p>Elle les informe que les documents suivants sont déposés : un courriel transmis aux membres précisant les suivis en lien avec la dernière rencontre du comité, des données sur le « Tonnage selon l'industrie pour 2012 ».</p> <p>Elle informe les membres que M. Jacques Bertrand du Conseil de quartier de Lairer remplacera désormais M. Maxime Girard au sein du comité.</p>			
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>L'ordre du jour est adopté avec ajout au varia du point suivant : Site avec données publiques. On demande également de remplacer le terme procès-verbal par compte rendu dans l'ordre du jour.</p>			
3. Adoption du compte rendu de la dernière rencontre.	<p>Le compte rendu est passé en revue et adopté.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	MANDATAIRE	ÉCHÉANCIER
4. Retour sur la visite du port	<p>Les membres font part de leurs commentaires quant à la visite des installations portuaires.</p> <p>Quelques-uns précisent, dans un premier temps, qu'ils ont été fort déçus que la rencontre d'abord prévue soit annulée à la dernière minute, certains ayant dû prévoir un congé personnel.</p> <p>La plupart s'entendent pour dire que la rencontre a été appréciée et qu'elle a permis une vue globale des activités du port. Cependant, beaucoup de questions demeurent car certaines zones n'ont pu être visitées ou n'ont pu être aperçues que de loin.</p> <p>Certains soulignent qu'ils ont vu de la poussière soulevé dans l'air pendant cette visite et d'autres éléments qui suscitent également des questions ou sont à améliorer (déversement et ruissellement des eaux, résidus sur les camions qui quittent le site, contenu des wagons sur la voie ferrée, matières dangereuses, sécurité, etc.)</p> <p>Plusieurs questions ont été formulées aux représentants du port lors de la visite et certaines sont restées sans réponse, l'information n'étant pas nécessairement disponible. Il a alors été convenu que les demandes seraient acheminées à Mme Verreault afin de les regrouper pour envoi global à l'administration portuaire.</p> <p>Une personne précise que les échanges ayant eu lieu entre les membres lors de la visite étaient également très intéressants.</p> <p>M. Métivier, représentant le Port de Québec, présente ses excuses pour la visite reportée. Il précise que la visite étant prévue pour une vision d'ensemble du site, l'objectif a été atteint.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	MANDATAIRE	ÉCHÉANCIER
<p>5. Questions et commentaires déposés sur le site de collaboration</p>	<p>Mme Verreault soulève le fait que peu de demandes ou commentaires ont été déposés sur le site sécurisé de la Ville développé pour les membres du comité de vigilance. Il avait en effet été convenu que cette façon de faire était privilégiée.</p> <p>Les représentants des conseils de quartier et la représentante de l'initiative citoyenne de vigilance du port de Québec ont plutôt choisi de rassembler leurs commentaires dans un document qu'ils déposent au comité. Mme Verreault souligne qu'il aurait été intéressant d'en être informée.</p> <p>Des copies n'étant pas disponibles, Mme Véronique Lalande procède à la lecture du document qui sera transmis aux membres sou peu.</p> <p>Le document prend la forme suivante : « Énoncé de principe et demandes à l'Administration portuaire de Québec formulées par les représentants citoyens dans le cadre des travaux du Comité de vigilance des activités portuaires ».</p> <p>En résumé (voir document), cette demande exige que certaines données soient fournies : l'ensemble des informations pour l'ensemble des utilisateurs dont un plan du site, une description des infrastructures, (équipements, activités, méthodes de transbordement et d'entreposage), les volumes des matières transbordés ou entreposées, les navires et leur contenu pour les cinq dernières années, un diagramme d'écoulement et les procédés de transbordement, la description des équipements d'épuration des émissions atmosphériques et des appareils pour les suivis, etc. Un plan d'action détaillé pour les cinq prochaines années est également demandé.</p> <p>L'échéancier prévu est le 30 octobre 2013.</p> <p>Il est à noter que certaines informations ont été demandées par le MDDEFP à l'Administration portuaire de Québec mais seulement concernant la Compagnie d'Arrimage Québec. La demande des représentants citoyens couvrent l'ensemble des utilisateurs.</p>	<p>Assurer un suivi concernant les demandes déposées par les représentants des conseils de quartier au Port de Québec.</p>	<p>Port de Québec</p>	<p>30-10-2013</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	MANDATAIRE	ÉCHÉANCIER
	<p>Le document est officiellement remis à M. Métivier, représentant du Port de Québec.</p> <p>M. Gaston Déry, représentant pour sa part le Comité de relation avec la communauté du Port de Québec, précise qu'il déposera ce document à la prochaine rencontre du comité prévue la semaine prochaine.</p> <p>Des discussions ont par la suite lieu concernant les mesures mises en place pour assurer la sécurité et les différents plans d'urgence. Certains membres du comité désirent en connaître plus sur le sujet compte tenu de l'importance d'informer les citoyens et de les rassurer.</p> <p>Des membres, en lien avec leur propre secteur d'intervention, précisent que pour tout plan d'urgence ou de sécurité, des informations doivent demeurer confidentielles en vue d'assurer la sécurité et ne pas dévoiler les zones à risque. Il existe différents types de plan (plans d'urgence, de sécurité, d'intervention) et plusieurs organismes sont impliqués tant au niveau municipal que provincial et fédéral. Des échanges ont lieu sur le sujet.</p> <p>Enfin, les représentants des citoyens soulignent que le comité ne doit pas se censurer, qu'il se doit de demander le plus d'information possible. Par la suite, le comité pourra statuer sur ce qu'il est pertinent de diffuser par souci de confidentialité.</p> <p>Une présentation de la sécurité publique est proposée par Mme Verreault afin d'en connaître plus sur le sujet.</p> <p>Mme Lalande précise que pour sa part, elle préfère attendre que le Port dépose les documents demandés afin de préciser les prochaines étapes pour les travaux du comité.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	MANDATAIRE	ÉCHÉANCIER
<p>6. Résultats des analyses des balayures de rues</p>	<p>Mme Sylvie Verreault du service environnemental de la Ville de Québec est invitée à présenter les résultats des analyses des balayures de rues. M. Gilles Dufour de la Ville de Québec, membre du comité, participe également à la présentation.</p> <p>Les résultats démontrent certaines concentrations de métaux lourds dans les balayures de rues pour certains secteurs. Des discussions ont lieu quant aux conclusions en lien avec ces analyses dont la valeur de cet indicateur. Il faut en effet être prudent sur l'interprétation des résultats selon ce qui est rapporté.</p> <p>Afin de s'assurer que tous aient la même compréhension des résultats de ces analyses, il est demandé qu'une note soit déposée au comité précisant le contexte, les objectifs et les conclusions.</p> <p>Différentes questions sont adressées aux représentants de la Ville dont le type de machinerie utilisée, la préoccupation étant de s'assurer que ces balayages n'empirent pas la situation en soulevant les poussières. Il est convenu que l'information sur le type de machinerie serait déposée au comité.</p>	<p>Fournir des précisions au comité quant aux résultats de l'analyse de balayures (note explicative) ainsi que des précisions quant à la machinerie utilisée.</p>	<p>Ville Qc Serv. Environn.</p>	<p>S/O</p>
<p>7. Demandes de participation citoyenne au comité</p>	<p>Deux demandes ont été adressées à Mme Verreault afin de pouvoir participer aux travaux du comité : Ville de Lévis (Suzanne Linteau, Service de l'environnement) et Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste (M. Louis Dumoulin, président).</p> <p>De nombreux échanges ont lieu quant à ces demandes. Les membres des conseils de quartier désirent s'assurer que tous les secteurs touchés soient représentés mais étant conscients de la difficulté d'avoir plusieurs membres au sein du comité.</p> <p>La rive-sud n'étant pas représentée et ce secteur étant touché, il est convenu que la demande de la Ville de Lévis serait acceptée.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	MANDATAIRE	ÉCHÉANCIER
	<p>Par ailleurs, en ce qui a trait aux conseils de quartier, ceux-ci sont déjà représentés dans une bonne proportion.</p> <p>Après de nombreux échanges, le vote est demandé sur la représentation du conseil de quartier de Saint-Jean Baptiste.</p> <p>Des questions sont alors soulevées sur la représentation des membres pour le vote.</p> <p>Finalement, considérant l'impasse quant à cette question, Mme Verreault suggère de trancher, en tant que présidente.</p> <p>Considérant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les membres du comité ont été proposés suite à des discussions entre la Ville et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale; - les conseils de quartier sont fortement représentés, - le comité compte déjà plusieurs membres et il faut assurer un bon fonctionnement du comité; - les informations peuvent être transmises entre conseils de quartier; - les travaux du comité seront rendus publics; <p>Il est convenu que la demande du quartier Saint-Jean Baptiste ne sera pas retenue.</p> <p>Mme Verreault se chargera de les informer, une lettre leur sera acheminée.</p>	<p>Informers le conseil de quartier de Saint-Jean Baptiste et la Ville de Lévis de la décision quant à leur participation aux travaux du comité.</p>	<p>Mme Verreault</p>	<p>Le plus tôt possible</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	MANDATAIRE	ÉCHÉANCIER
8. Planification des présentations lors des prochains comités	<p>Des discussions ont lieu quant aux prochaines étapes.</p> <p>Certains suggèrent d'attendre les documents du Port afin de déterminer la suite des choses et appuient le fait qu'un plan d'action et des objectifs devront être prévus.</p> <p>Mme Verreault, pour sa part, aurait aimé prévoir des présentations de différents intervenants en lien avec le dossier. Elle propose d'élaborer un tableau des actions prévues, outil permettant de suivre les travaux du comité.</p>			
9. Varia : Site avec données publiques	<p>Il est convenu qu'il serait plus simple que l'on utilise le site de la Ville pour informer la population des travaux du comité et que le site devrait être le plus simple possible.</p>			
10. Date de la prochaine rencontre	<p>Une rencontre sera prévue à la mi-octobre. Un sondage sera transmis aux membres afin de vérifier leurs disponibilités.</p>			
11. Levée de l'assemblée	<p>L'assemblée est levée à 22 h 25.</p>			